

Conseil municipal 30 mars 2018

Comptes administratifs

Le compte administratif de la commune ainsi que les deux budgets annexes (eau et assainissement) sont présentés par le Maire. Pour l'année 2017, le solde des trois budgets est positif. Le solde réel du budget communal (300 967€) permet d'envisager plus sereinement les investissements prévus en 2018.

Après que le Maire se soit retiré, les comptes administratifs sont votés à l'unanimité.

Taux d'imposition

Les taux d'imposition restent inchangés :

Taxe d'habitation 5,69 - Taxe foncière (bâti) 13,76 - Taxe foncière (non bâti) 39,65

Subventions

Comme chaque année, seules les associations communales ou créant une animation dans la commune, sont prises en compte.

La Municipalité continuera à aider les familles des jeunes de la commune scolarisés en Collège, Lycée ou autres qui partent en sorties scolaires éducatives.

Une subvention de 3 346 € est votée pour la coopérative scolaire de l'école.

Budgets primitifs

Avant de présenter le budget, le Maire fait part de son inquiétude quant à la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat qui, en quelques années, a été divisée par cinq pour la Commune de Corbenay.

Avant d'examiner les budgets, le Conseil municipal décide également de maintenir les sommes allouées à l'école primaire soit 57€ par élève.

Les budgets sont ensuite examinés l'un après l'autre avant d'être votés à l'unanimité.

Budget assainissement : l'emprunt fait il y a quelques années arrive à échéance en 2019.

Budget eau : pour pouvoir effectuer le remplacement des canalisations AEP prévus cette année (rue G. et P. Henry, rue de la Gare et rue des Genêts), un emprunt de 200 000€ est prévu au budget cette année.

Budget communal : sont mises au budget un certain nombre de réalisations :

-réhabilitation de la maison Devoille et de ses abords en lien avec la Résidence d'automne

-réfection du chemin allant de la station de traitement à la « grande tranchée »

-fin du remplacement de notre éclairage public par un éclairage plus économe

-installation de la vidéosurveillance au centre bourg

-réfection de la toiture de la salle polyvalente et du parking situé devant la salle pour le mettre aux normes handicapés.

-ainsi qu'un certain nombre de petits investissements concernant l'étang communal, la mise en conformité de nos archives, le renouvellement de mobilier...

Emplois d'été et autres

La municipalité prendra, cette année encore, des jeunes de la communes pour apporter leur aide aux services techniques en juin, juillet et août. Trois candidat(e)s se sont fait connaître.

Le conseil municipal laisse le soin au maire de les répartir sur les mois d'été.

Une jeune universitaire effectuera un stage à la mairie du 4 avril au 9 juin pour faire le tri de

nos archives communales. Le travail étant conséquent, le conseil municipal autorise le Maire à prolonger, si nécessaire, sa présence parmi nous jusqu'à la fin du mois de juin.

Suite à des départs en retraite, deux postes seront à pourvoir cette année :

-un poste d'ATSEM à l'école maternelle à la rentrée : le poste sera publié sur le site du centre de gestion

-un poste aux services techniques à la même période : une réorganisation interne aux personnels existants devrait éviter un nouveau recrutement.

Cartes « avantage jeunes »

Le Conseil municipal, comme les années précédentes, offrira cette cartes aux jeunes du village de 11 à 25 ans.

Divers

Le Conseil municipal souhaite que le Maire poursuive la « demande en réparations » engagée auprès de la Société « Gaz-et-Eaux.

Le Conseil municipal autorise le Maire à faire numériser les registres d'état-civil anciens qui sont en notre possession, ceci afin d'éviter de les détériorer en les manipulant.

Les enfants de l'école viennent de réaliser un gros travail qui a abouti à la création d'une « Grainothèque » à l'Espace Culturel Pierre Aubry. Pour poursuivre ce travail, ils ont prévu un voyage aux « Jardins du parc de Wesserling » en Alsace. La Commune prendra à sa charge le transport, les entrées étant prises en compte par la coopérative de l'école.

Prochain conseil : vendredi 18 mai